



Mairie
17, Route de Landerneau
29460 IRVILLAC
Téléphone : 02 98 25 83 56
Télécopie : 02 98 25 93 37
Courriel : info@irvillac.fr

KELEIER IRVILHAG

Les nouvelles d'Irvillac
Bulletin communal d'informations



NUMERO 171

NOVEMBRE 2016

Abonnez-vous à la newsletters, sur votre site www.irvillac.fr !
Blog Communal : « <http://irvillac.over-blog.com> »

Repas des aînés



Le CCAS organisait son traditionnel repas des aînés, le dimanche 16 octobre. Jean-Noël Le Gall et Laurence Kervern, adjointe aux affaires sociales ont accueilli les participants avec une mention pour la doyenne des habitants, Marie-Françoise Kervella âgée de 99 ans. Henri Toullec (89 ans) était aussi présent. Le véritable doyen chez les hommes est Xavier Le Cann lui aussi âgé de 89 ans.

Laurence KERVERN, vice-présidente du CCAS, a ensuite rappelé le rôle de cet organisme communal : être à l'écoute de la population, des besoins des familles, des personnes malades ou isolées et ainsi les accompagner dans les diverses démarches qui peuvent être nécessaires.

Le repas, animé par l'accordéoniste, Loïc Le Borgne, s'est déroulé dans une excellente ambiance.

Opération « Une Naissance - Un arbre »



La municipalité reconduit l'opération pour sa 7ème édition, et offre un arbre pour chaque nouvelle naissance. Les parents d'enfants, nés entre le 1er novembre 2015 et le 31 octobre 2016, sont invités à s'inscrire avant le 10 novembre, à la mairie ou par email : sabrina.irvillac@orange.fr. Les arbres pourront au choix être plantés à votre domicile ou dans le jardin des naissances.

Le rendez-vous est fixé au **27 novembre**, à 10h, à la salle du Conseil, en Mairie pour ceux qui veulent planter sur le domaine communal, et à 11h pour les autres afin d'échanger avec les élus, notamment sur l'accueil des enfants sur la commune et les dispositifs petite enfance du pays de Daoulas.



Compte-rendu du Conseil Municipal du 13 octobre 2016

L'ordre du jour de ce Conseil Municipal a été principalement consacré à des décisions concernant le projet de Lotissement Communal de la rue de la Vierge. Les élus ont décidé de lui donner le nom de « Park An Heol » en raison de l'exposition sud du terrain. Ils ont ensuite approuvé la proposition d'achat d'un lot par l'opérateur HLM « Habitat 29 » pour la construction de 4 pavillons à loyer modéré (2 T2 et 2 T3). Le Conseil s'est également prononcé sur le prix de vente au m2 des trois lots privatifs qui seront vendus aux particuliers dans ce lotissement. Le prix de vente des terrains a été fixé à 60 € le m2.

Le Maire a été autorisé à signer une convention avec l'Association Warhentchou pour la mise à disposition de la Chapelle St. Jean de Locmélard pour des expositions de peintures.

Le Maire a ensuite porté à la connaissance des élus les principales décisions et réalisations de la Communauté de Communes en 2015. Il a rappelé notamment la signature du contrat de Territoire avec le Département du Finistère, qui a permis à notre commune d'obtenir des subventions pour la réalisation des nouveaux vestiaires du stade. Il a également rappelé la création du service commun de l'urbanisme et l'approbation du schéma de mutualisation.

Le Conseil Municipal a ensuite autorisé le Maire à effectuer une demande de subvention au Département pour la Maîtrise d'œuvre des travaux de restauration du mobilier de la Chapelle Notre Dame de Lorette.

En questions diverses, Jean-Claude POULAIN, 1^{ER} Adjoint a souhaité que le planning d'utilisation de la salle Kerlevenez soit porté à la connaissance des élus avant l'utilisation de la salle pour permettre une meilleure organisation de l'entretien des locaux ;

Sabrina FIDELIUS, Conseillère déléguée à l'Animation et à la vie associative, a évoqué le renouvellement de l'opération « Une naissance, un arbre », qui aura lieu le 27 novembre 2016. Elle a également annoncé que le Comité des fêtes organise un repas le 5 novembre en vue de la préparation des Jeux Inter quartiers de 2017.

Laurence KERVERN, Adjointe aux affaires scolaires, a rappelé que le Repas du CCAS aura lieu le dimanche 16 octobre à la salle Kerlevenez et accueillera 65 convives âgés de 69 ans et plus.

La séance s'est achevée sur cette information, la date du prochain Conseil Municipal étant fixée au lundi 14 novembre 2016.

Eau et assainissement

Cette info a pour but de promouvoir l'adhésion au prélèvement pour les factures d'eau et assainissement.

Le prélèvement automatique est un moyen de paiement sûr, qui vous permet de régler des factures par prélèvement direct sur votre compte bancaire.

- cette opération permet à la banque, avec votre accord, de payer votre créancier directement
- les principaux avantages de ce mode de paiement sont la sécurité, la régularité et la simplicité
- le prélèvement vous garantit que le paiement de vos factures sera effectué à la bonne date, sans retard.
- pour mettre en place un prélèvement automatique, il vous suffit de signer un contrat de prélèvement ainsi qu'une autorisation de prélèvement mis à votre disposition en mairie et de les renvoyer accompagnés d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

Modifications des conditions de collecte d'ordures ménagères et tri sélectif pour le 1er Novembre 2016

Le mardi 1er Novembre étant férié, la collecte des ordures ménagères, sur l'ensemble du territoire de la commune sera retardée au **vendredi 4 Novembre, à partir de 5 heures**. Les personnes concernées sont invitées à sortir leur bac vert la veille au soir aux endroits habituels.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)



Participez la construction du PLUi ! Votre avis nous intéresse

Comme cela a été présenté lors des réunions publiques des 5, 6 et 10 octobre, la Communauté en est à la première phase d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, celle de la construction du diagnostic, préalable essentiel à la construction du prochain Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

20 questions pour alimenter la construction du PADD engagée par les élus

Un questionnaire, composé d'une vingtaine de questions est en ligne sur le site Internet de la Communauté de communes : <http://www.pays-landerneau-daoulas.fr/actualites/participez-a-la-construction-du-plui-votre-avis-nous-interesse>

Il a pour objectifs d'appréhender la façon dont la population locale perçoit le territoire intercommunal, notamment ses atouts et ses faiblesses, et de recueillir les différents points de vue quant à l'avenir de la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas. Votre participation à ce questionnaire contribuera à alimenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du futur PLUi qui fixera les axes de développement du territoire du Pays de Landerneau-Daoulas pour les 20 prochaines années.

Date limite de réponse : le lundi 14 novembre 2016

Pour les habitants ne disposant pas de connexion Internet, des exemplaires du questionnaire au format papier sont disponibles en mairie sur demande. Ces questionnaires doivent être retournés au plus tard le 14 novembre 2016 en mairie ou à la communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas.

DEVENEZ ACTEUR INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS

ALERTER



MASSER

DÉFIBRILLER



POSER UN GARROT

Il y a des gestes qui sauvent
Suivez une initiation* gratuite de deux heures
#lesgestesquisauvent

Pour vous inscrire :



**En Finistère programme et inscriptions
sur <http://www.finistere.gouv.fr/>**

* Cette initiation n'équivaut pas à la formation PSC1

La Vie Associative



La commune d'Irvillac recrute 3 agents recenseurs
les personnes intéressées par ce travail sont invitées à déposer leur candidature en Mairie avant le 15 décembre 2016.

LE RECENSEMENT est aussi possible par INTERNET

www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement en ligne, des avantages pour tous.

Pour les personnes recensées :

- Gain de temps : pas de second passage de l'agent recenseur, remplissage rapide
- Questionnaire guidé et plus facile à compléter, accusé de réception par courriel
- Confidentialité toujours respectée : personne n'a accès au questionnaire en ligne hormis l'Insee

Pour l'agent recenseur :

- Pas de déplacement pour récupérer le questionnaire
- Information par SMS deux fois par jour sur les réponses arrivées par Internet
- Moins de papier à gérer et à contrôler

Pour la mairie :

- Baisse du coût du recensement
- Collecte plus rapide et suivi en temps réel
- Moins de manutention et moins de saisie de résultats
- Bénéfice d'image : modernité, économie, développement durable, travail de l'agent recenseur facilité...

Et pour tout le monde :

- Des réponses de qualité
- Un recensement moins coûteux et plus respectueux de l'environnement

Vous avez 70 ans ou plus et habitez le Pays de Daoulas ?
Envie de pratiquer un sport adapté ? De créer de nouveaux contacts ?

L'EHPAD de Daoulas
vous propose des activités de

Gym Douce

A partir de début Octobre 2016.

Pour tous renseignements, questions et inscriptions. Veuillez prendre contact avec l'accueil de l'EHPAD :
4, rue Jacques Dubois - 29460 DAOULAS
02.98.25.94.00
(Séances de 45 min, adaptées aux attentes et possibilités de chacun)

Infos



Nouvelle campagne de réhabilitation du bocage par le Syndicat de Bassin

L'automne est là et la création de talus se poursuit.
Une nouvelle campagne de réhabilitation du bocage, talutage et plantation d'arbres et arbustes est lancée, grâce au programme Breizh bocage, sur le territoire du bassin de l'Elorn. En 2016, sept exploitants ont souhaité la réalisation d'un diagnostic bocager sur leur parcellaire agricole, afin d'évaluer la fonctionnalité du maillage bocager. Ils ont reçu la visite de Claire Amil, chargée de missions bocage et agricole. Le diagnostic a permis, à l'échelle de l'exploitation, de proposer des aménagements qui permettront de lutter contre le ruissellement et l'érosion des sols, mais aussi de favoriser la continuité paysagère et de créer des protections pour le bétail et les cultures. A terme les plantations produiront du bois de chauffage, une ressource durable liée à la bonne gestion du bocage.

Suite aux propositions ce sont 4564 mètres linéaires de maillage bocager qui devraient sortir de terre et 1260 mètres linéaires de bocage restauré, sur les communes de Commana, Le Tréhou et Irvillac.
Les travaux de talutage débuteront courant novembre 2016 et les plantations auront lieu avant le printemps 2017.

Accueil Petite enfance du Pays de Daoulas

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant de 0 – 3 ans ? Nous vous proposons des modes d'accueil !
Le Relais Parents Assistants Maternels à Daoulas : lieu central d'information et d'orientation pour les familles (sur les différents modes d'accueil, l'embauche des assistants maternels, les prestations CAF,...et les professionnels (droit du travail, formation continue, accompagnement éducatif, ...)

Quels modes d'accueil suivant vos attentes éducatives ?

De l'accueil collectif :

- Deux micro crèches intercommunales :
- Dip Ha Doup (à Daoulas) accessibles aux familles résidant à Daoulas, Dirinon, L'Hôpital-Cft, Irvillac, Log.-Daoulas, Loperhet et St-Urbain.
- Les Marmouzig (à Loperhet) pour les familles résidant à Daoulas, Dirinon, L'Hôpital-Cft, Log.-Daoulas et Loperhet.
- Le Multi Accueil associatif "Les Mésanges" à Dirinon

De l'accueil individuel :

- Des Assistants Maternels Agréés exerçant sur une des 9 communes
- La Garde à Domicile assurée par l'ADMR, le pôle social ou encore la Kompani.

Pour plus de renseignements : www.vivreaupaysdedaoulas ou
RPAM : 3, Rte de la Gare, 29460 Daoulas / 02.98.25.87.26/
rpam.paysdedaoulas@gmail.com

Vous êtes commerçant, artisan, propriétaire d'un gîte, vous voulez réactualiser votre annonce ou tout simplement la faire apparaître sur le site de la commune d'Irvillac.
N'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie ou sur le mail : sandrine.boucher@irvillac.fr

LE RETOUR INTERQUARTIER 2017

3^{ème} ÉDITION

Samedi 5 novembre 2016

19h30 salle Kerlevenez

Élection des représentants de quartier

Tartiflette et soirée dansante

Adulte 10€, enfant 6€ (-12 ans)
inscription dans les commerces



IRVILLAC le 11 déc.

Ballades en calèche

MARCHÉ DE NOËL

Gombola !

Concours de dessins

Père-Noël Sapins Expositifs Maquillages

10h - 18h Restauration sur place

Organisé par l'amicale laïque d'Irvillac

Infos au 06.62.53.06.90



Serres de Kermenguy : Sapins de Noël

En décembre, tous les mercredis et samedis de 14h à 17h, vous pouvez venir en famille choisir votre sapin dans la plantation.

Il sera ensuite mis sous filet pour vous faciliter le transport. De variété Abies grandis, il a une odeur agréable, et conserve bien ses aiguilles le temps des fêtes.

Je serai également présente au Marché de Noël de l'Amicale laïque avec des petites compositions.

A très bientôt

Christelle PRIoux

06-78-42-13-59

www.serreskermenguy.com





2016

OPERATION PÈRE NOËL VERT

Collecte de Jouets neufs

Pour les enfants de **1 à 10 ans** de notre comité

MERCI de donner un coup de main au Père Noël en apportant vos jouets en mairie jusqu'au **10 Décembre**



COMITE DE DAOULAS
3 bis, Route de la Gare 29460 Daoulas - 02 98 25 92 20
Daoulas, Dirinon, Hanvec, Irvillac, Le Faou, L'hôpital Camfrout, Logonna Daoulas, Loperhet, St Eloy, St Urbain

LES MOTARDS ROULENT POUR LE TELETHON 2016

SAMEDI 3 DÉCEMBRE LESNEVEN (29)

Téléthon



LES MOTARDS ROULENT POUR LE TELETHON (13^{ème} édition)

Samedi 3 décembre 2016, grand rassemblement motard au profit de AFM Téléthon (salle de Kerjézéquel, Lesneven).

A partir de 10 h00, différentes animations sur site dont un **mini salon** et une **initiation à la moto** pour ceux qui n'ont pas le permis.

Restauration possible sur place. **Dons possibles** par chèque ou espèces sur place. **Ouvert à tout public.**

14 h 00 - Départ de la balade moto de 70 kms pour le **tour de la côte des légendes.**

Renseignements : g.tanne29@gmail.com - Retrouvez toutes les infos à jour (parcours, horaires de passage, photos des précédentes éditions,) sur Facebook : **TelethonMoto29**

WAR HENTCHOU IRVILHAG

La section « Échanges informatiques » de l'association WAR HENTCHOU IRVILHAG recherche des animateurs bénévoles pour rejoindre l'équipe d'encadrement des séances « d'échanges de savoir ».

Le nombre d'élèves s'est accru cette année et un renforcement de l'équipe d'animation est nécessaire.

Il n'est pas impératif d'être un « pro du clavier » mais une bonne expérience de WINDOWS 10 est souhaitée. DE LA PATIENCE, un petit talent de pédagogue et surtout de la convivialité est nécessaire.

Les séances se passent le jeudi de « période scolaire » de 17h30 à 19 h en Mairie d'Irvillac.

Prochaine séance le jeudi 3 novembre 2016 à 17h30 en Mairie.

Renseignement auprès du Président de l'association W.H.I. Patrick LE HENAFF au 0298258745 ou au 0695201238

Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre d'Irvillac

Mercredi 11 Novembre 2016
CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE

11H15 : rassemblement devant la Mairie

Vente de bleuets ;

Défilé vers le Monument de la Résistance de la route du Tréhou ;

Dépôt de gerbe, Chant des Partisans ;

Retour au Monument de toutes les guerres du bourg ;

Dépôt de gerbe ;

Allocutions Marseillaise.

Pour clôturer la cérémonie, un vin d'honneur sera servi au café Ménéz.

La cotisation 2017 sera perçue à cette occasion ou auprès de Jean Louis Corre ou Chez Jean Ménéz.

Tarifs : Anciens combattants : 18,00 € Veuves : 12,00 €

Journal : 8,00 €

VOUS VOULEZ APPRENDRE À RÉPARER VOTRE VÉLO, VOUS CHERCHER UN VÉLO, VOUS DONNEZ UN VÉLO

Rendez-vous SAMEDI 19 NOVEMBRE DE 10 à 13H

Sous le hangar de Goasven à LOGONNA

Café, thé offerts

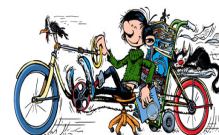
Organisé par le Collectif KILT

Dans le cadre de TOUS A VELO

Atelier participatif - Prix libre

Kernevodenn Initiatives Locales de Transition

contact@kilt.infini.fr 06.76.84.19.60



Une promenade commentée, organisée par War Hentchou Irvilhag

Une promenade commentée sur le Sud d'Irvillac, était organisée par War Hentchou Irvilhag, elle a rassemblé 35 personnes. Gilbert Crenn et Daniel Nedelec en ont assurés l'encadrement.

Elle a débuté par une incursion au grand château d'eau où Patrick Le Henaff, président de l'association, a expliqué l'utilité et le fonctionnement de l'ouvrage ; ensuite, le groupe a salué le calvaire de Lavadur et visité plusieurs villages : Kerguilvern, Guernevez, Saint Christophe, Lavadur, puis le moulin de Lavadur.

Une dizaine de courtes haltes a ponctué ce périple de 9 Km ; à chaque arrêt, des explications et éclairages sur le passé et le présent ont été fournies.

En fin de promenade, les participants se sont dits satisfaits de ce type de randonnée.

Salle
Kerlevenez

Irvillac

14 H 19 novembre 2016

Démonstration

D'Art Floral

Avec

Sidonie

GLEONEC

Présentation de 15 bouquets

Tombola

ENTREE 3 €

ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION D'ART FLORAL

Informations

Marine Balanant, championne de France de roller de vitesse et semi-marathon..

Photo : Marine Balanant au centre.

Après Clément Menez en "équitation d'endurance", c'est une autre jeune irvillacoise qui rejoint l'élite d'un autre sport d'endurance : le roller de vitesse.

En 2009, Marine avait quitté Irvillac pour vivre dans les Alpes avec sa famille. Depuis elle s'adonne à son sport favori : le roller de vitesse.

En 2015, elle a été sélectionnée pour faire partie de l'équipe de France "espoir". Pour cela, Marine a rejoint de nouveau la Bretagne et Irvillac, chez sa mamie Aline Balanant, et suit les entraînements au Pole France de Saint-Brieuc.

Marine est championne de France de roller de vitesse et elle a gagné la coupe de France de roller de vitesse de semi marathon, toutes catégories confondues.



Un local pour la Maison d'Assistants Maternelles « A P'tits Pas »

L'association «A P'tits Pas» est à la recherche d'un local pour créer une Maison d'Assistants Maternelles (MAM) sur le Pays de Daoulas.

Les MAM sont de nouveaux modes d'accueil du jeune enfant qui permettent à plusieurs assistantes maternelles de se regrouper pour travailler ensemble au sein d'un même lieu.

Ce type d'accueil, à mi-chemin entre l'accueil familial chez une assistante maternelle et l'accueil en structure collective, est réglementé et agréé par le Conseil Départemental du Finistère.

La MAM «A P'tits Pas» regroupera 2 assistantes maternelles et pourra accueillir jusqu'à 8 enfants simultanément.

Avec ce projet, nous souhaitons contribuer à la diversité des modes d'accueil et participer au dynamisme des communes concernées.

Si vous disposez d'un local, d'un gîte, d'une maison ... ou d'une idée, n'hésitez pas à nous contacter !

Nous étudierons toute proposition de local, même si des travaux d'aménagement sont à envisager.

Merci.

Association « A P'tits Pas »

06 67 42 64 22

asso.apititspas@laposte.net



FOIRE AUX LIVRES

organisée par l'école Diwan de Landerneau

Dimanche 20 novembre à Landerneau

salle Ouessant à Kergreis

Vente de livres en breton et en français, DVD, CD...

Renseignements et réservation des tables au 06 76 57 64 24

BRADERIE SPECIALE JOUETS **ouverte à tous à la boutique Solidaire**

Pour Noël des jouets à tout petit prix ! Et toujours des vêtements pour bébés, Enfants, Ados, Femmes, Grandes tailles, Hommes, linge de maison et vaisselle, des DVD, des CD.

Samedi 12 Novembre 2016, de 9h00 à 15h00

dans les locaux du Secours Populaire

3 rue de la Gare à Daoulas.

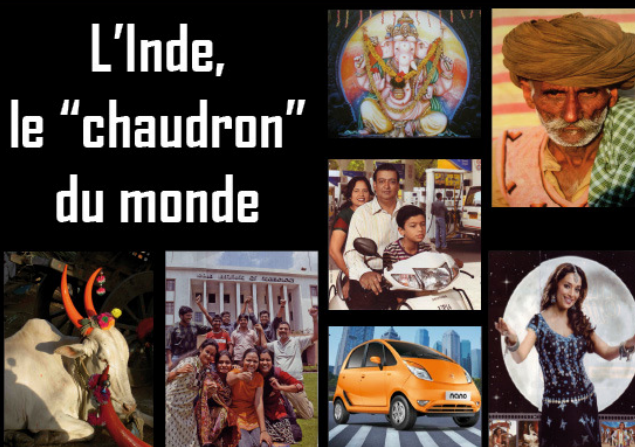
CONFÉRENCE



animée par Jean-Claude BRETON

fondateur de l'AADI (Alliance Armor Duplex Inde)

**L'Inde,
le "chaudron"
du monde**



Vend. 18 novembre 2016
20h30 - DAOULAS - Salle Kerneis

Proposée par la Mairie de Daoulas, en partenariat avec l'AADI de Morlaix.
Entrée gratuite, renseignements en mairie au 02 98 25 80 19.

Cette conférence abordera les multiples facettes et paradoxes de l'Inde aujourd'hui.

Un prolongement de l'exposition photographique sur la « Holi, la fête des couleurs » en Inde est toujours visible sur les murs et dans les rues de Daoulas jusqu'au 18 décembre.

Jean-Claude Breton est le Président de l'association AADI de Morlaix.

L'AADI est une association qui développe des partenariats universitaires, culturels et économiques entre la Bretagne et l'Inde et organise en Bretagne depuis 2007 un festival annuel ARMOR INDIA.

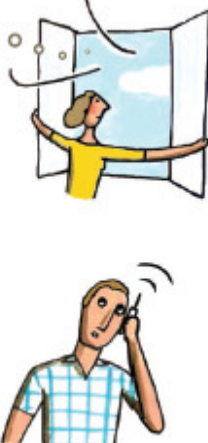
Tout public, entrée libre.

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- 1 Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- 2 Arrêtez si possible les appareils à combustion.
- 3 Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.
- 4 Appelez les secours :
112 : Numéro unique d'urgence européen
18 : Sapeurs Pompiers
15 : Samu
- 5 Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.



Comment obtenir des renseignements ?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- L'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région
- Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie
- Le centre anti-poison et de toxicovigilance (CAP-TV) relevant de votre région
- Un professionnel qualifié : plombier-chauffagiste, ramoneur

Sites d'informations :

- inpes.sante.fr
- prevention-maison.fr
- sante.gouv.fr
- invs.sante.fr
- developpement-durable.gouv.fr



LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.



Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un million de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- braseres et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.

La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.



Comment éviter les intoxications ?

Les Intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

Ventilez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).



Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses...).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, braser, etc.

Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (groupes électrogènes et appareils à gaz notamment) :

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint, etc.

Bulletin Communal



Directeur de la publication : Mr le Maire,
jean.noel.le-gall@irvillac.fr
Rédaction : Sandrine Boucher
sandrine.boucher@irvillac.fr
Information : Margaret Hautefort Laurans,
info@irvillac.fr
Site : www.irvillac.fr
Blog : <http://irvillac.over-blog.com>
Newsletter : www.irvillac.fr

Services de Garde



MEDECINS (Week end, jour férié, nuit)

Pour accéder au service de garde des médecins du secteur de Daoulas **COMPOSER le 15**, (à partir de 14h le samedi) qui fera directement intervenir les moyens les plus adaptés à la situation, ou vous renseignera, pour la pharmacie composer le **3237**.



URgences

SAMU **15**
Pompiers **18**
Police **17**



Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables (fonctionne également avec téléphones fixes). Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

Taxi Oudin, Transport Malade Assis : 02 98 25 82 64
Ambulances A.B.I. 02.98.25.78.83

Pour joindre l'Agence Postale : **09 67 06 83 89**



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Secrétariat ouvert au Public :

Lundi-Mardi-Vendredi : 9h00 – 12h00 – 15h00 – 17h00
Mercredi-Jeudi-Samedi : 9h00 – 12h00
Horaires d'Été (juillet – août) :
Du Lundi au Vendredi : 9h00 – 12h00
Tél : 02.98.25.83.56 / Fax : 02.98.25.93.37

Permanence des élus :

Mr LE GALL Jean-Noël : Maire

Permanence sur RDV
06.81.09.71.48
02.98.25.81.20

POULAIN Jean-Claude : 1er Adjoint au Maire

Voirie/Bâtiments communaux
Permanence le Mercredi de 10h à 12h
Tél : 02 98 25 82 27
Port : 06 12 01 46 72
jean.claude.poulain@irvillac.fr

LE HENAFF Patrick : 2ème Adjoint au Maire

Environnement/Urbanisme/Eau et Patrimoine
Permanence le Mardi de 10h à 12h
Tél : 02 98 25 87 45
Port : 06 95 20 12 38
patrick.le-henaff@irvillac.fr

KERVERN Laurence : 3ème Adjoint au Maire

Vie sociale/Affaires scolaires et Petites enfance
Permanence le Lundi de 10h à 12h
Tél : 02 98 25 84 77
Port : 06 38 41 22 10
laurence.kervern@irvillac.fr

Urbanisme



DÉCLARATION PRÉALABLE

Demandé :
Mr FORNER Gilles, 12, rue de la Vierge : Extension
maison d'habitation

PERMIS DE CONSTRUIRE

Demandé :
Mr MARHIC Maxime, Malanty : Maison individuelle

Etat Civil

Naissances :

22/09 : Mathéo BOUDART, Kerdiles
13/10 : Tony BOURLET, 41, route de Hanvec
17/10 : Diane LE MOIGNE, Kernonen

Mariage :

01/10 : Sébastien SOMMER et Céline GUENNOU, 3, résidence
Pont Ar C'hlan 29460 Irvillac

Décès :

27/09 : Antoinette LE BOT veuve BILLANT, Guernigou

Infos

DÉMATÉRIALISATION DES RÉCEPTION DES DEMANDES D'URBANISME

A compter du 7 novembre 2016, les dossiers d'urbanisme pourront être déposés par voie électronique aux formats pdf et jpg à l'adresse mail suivante : urbanisme@irvillac.fr
A réception du mail, un récépissé vous sera transmis automatiquement dans les 24h.

Déclaration de perte du permis de conduire

Depuis la mise en service du nouveau permis de conduire sécurisé en date du 16 septembre 2013, les services de police et gendarmerie ont cessé d'enregistrer les déclarations de perte des permis de conduire qui sont désormais reçues et enregistrées uniquement dans les préfectures et sous-préfectures raccordées au Système National des Permis de Conduire (S.N.P.C), à savoir les sous-préfectures de Brest, Morlaix et préfecture de Quimper. Les déclarations de perte de permis de conduire entraînent la délivrance d'un récépissé par les préfectures et les sous-préfectures tenant lieu de permis de conduire pendant deux mois en application de l'article R.233-1 du code de la route. L'enregistrement des déclarations de vol demeure quant à lui de la stricte compétence des services de police et de gendarmerie, cette compétence se justifiant par le caractère délictueux des faits et par leur intérêt au titre de la police judiciaire.

RECENSEMENT des jeunes au Service National

Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Une « attestation de recensement » sera remise au jeune et doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens. Le recensement permet d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté.

Bibliothèque : Horaire d'ouverture

le lundi, de 17 h 45 à 19 h
le mercredi, de 17 h 15 à 18 h 30
et le samedi, de 10 h à 11 h 30
Une journée par quinzaine, actuellement le lundi, l'accès est réservé aux scolaires.
Les horaires du lundi et du samedi sont conservés pendant les mois de juillet et d'août.
Coordonnées : 02 98 25 98 56, bibliotheque.irvillac@gmail.com